

# **Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Veulais**

Association agréée pour l'urbanisme le 15 juin 2007

[www.patrimoine-veules.fr](http://www.patrimoine-veules.fr)

Lettre aux adhérents « AG »

Assemblée Générale :

Nous renouons avec l'assemblée générale qui est une obligation légale et qui n'a pu se tenir exceptionnellement en 2020 en raison de la pandémie .

**Elle aura lieu le :**

**Le samedi 2 Octobre à 10 heures 30**

**A la salle Salle Michel-Frager, à VEULES-LES-ROSES**

**Ordre du jour :**

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport du Web master**
- **Composition du Conseil d'Administration (1/3 de membres sortants : article 9 des statuts)**
- **Questions diverses**

Dans l'impossibilité d'être présents, vous trouverez ci-joint un bulletin pour désigner l'adhérent de votre choix à qui vous délégueriez vos pouvoirs pour participer aux votes.

Nous vous remercions dès à présent pour la confiance que vous nous avez accordée tout au long de ces deux années très perturbées et nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation ont le droit de vote.

Rappel de la prochaine conférence du 8 septembre 2021:

Comme indiquée dans la dernière lettre aux adhérents nous recevrons Monsieur Thierry Chuffart, apiculteur normand, qui traitera des « abeilles merveilleuses et maltraitée » .

Attention l'heure habituelle, à 20h 30 sera **avancée à 20heures** à la demande de l'exploitant du cinéma. Thierry Chuffart viendra avec quelques pots de miel qui seront mis en vente .

La conférence suivante du 10 octobre 2021:

Nous recevrons, toujours à 20 heures, Mme Sandra Prédine-Ballerie directrice de la culture et du Patrimoine du département de Seine Maritime qui viendra avec son équipe présenter l'état d'avancement du projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des clos-masures du Pays de Caux.

**Nota : Tant pour l'AG que pour les conférences Il faudra présenter un QR code, porter un masque et respecter les gestes barrière.**

# **Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Veulais**

**Assemblée générale de 2021**

## **POUVOIR**

**A faire parvenir à Sylvie Bosquier**

**106, rue du traversain**

**76890 Belleville en caux**

Je soussigné (e) :

Nom, prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Monsieur - Madame - Mademoiselle : .....

*(rayer les mentions inutiles)*

Pour me représenter à l'Assemblée générale du : .....2 Octobre 2021 .....

Approuver les décisions et participer au vote.

Fait à .....le.....2021

Signature

NOTA : Pour pouvoir voter personnellement ou par procuration chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation pour l'année en cours.